

**Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 12 février 2020**

**Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT  
MM François BACHELIER, Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT,  
Bernard LECUILLER

**Absents :** Mmes Jacqueline ZELIOLI (excusée), Bruno GERMANEAU (excusé),  
Patrick VAILLANT (excusé et pouvoir à Joël CANTON), Karine TUPINIER,  
Vincent TUPINIER

***La séance est ouverte à 18 heures***

**1) Compte rendu de la séance du 3 décembre 2019**

Approuvé à l'unanimité.

**2) Point sur les finances 2019**

Sauf imprévu, toutes les opérations de l'exercice ont été enregistrées. La situation se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépense	102 393 €	Dépense	136 220 €
Recette	132 974 €	Recette	120 775 €
Excédant	30 381 €	Déficit	15 445 €

Déficit qui s'explique par un emprunt de 16 000 € budgétisé pour financer la TVA des travaux de voirie qui n'a pas été réalisé.

Les restes à réaliser sur 2020 sont le cimetière et les trottoirs rue St Etienne.

**3) Admission en non-valeur**

2 417 € à enregistrer en dépenses sur 2020 suite à l'officialisation des loyers impayés de l'ancien locataire du logement communal, M. VAUTRIN.

Le Conseil prend délibération à l'unanimité.

**4) Antenne FREE**

La mairie a reçu un courrier de l'opérateur la sollicitant pour implanter un relais sur la commune. Le Conseil n'en voyant pas l'intérêt et redoutant une nuisance visuelle, mandate le maire pour rencontrer le technicien.

**5) Questions et informations diverses**

**François BACHELIER** demande si la future municipalité envisage d'équiper les points d'éclairage public d'ampoules LED.

Le Maire explique que pour bénéficier de subventions, il faut déléguer la compétence au SDEY (Syndicat d'Energie de l'Yonne), et que le reste à charge pour la commune serait encore d'environ 16 000 €.

Les dépenses totales d'électricité se montant à 2 800 € par an, le temps d'amortissement serait beaucoup trop long, pour une qualité guère meilleure.

Il a toutefois précisé que ce sera au futur conseil de décider.

**Bernard LECUILLER** souhaiterait qu'à l'avenir la rue de la Fontaine soit aménagée au niveau du virage en face le lavoir.

**Pose de la passerelle** chemin de Vaux renard : le service travaux de la Communauté de Communes attend que le secteur soit accessible.

**Les panneaux** de stationnement handicapés et de parking cimetière seront posés fin février début mars.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.***